

ASSEMBLÉE NATIONALE
22 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 5566

présenté par
M. Echaniz et les membres du groupe Socialistes et apparentés
à l'amendement n° 2299 de M. Potier

ARTICLE 8

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.